



RAPPORT DE LA

Commission des finances (CoFin)

CHARGÉE D'Étudier LE/LA

PR 60-2025 Etude sur le renforcement des services de proximité dans les villages du nord du district

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le 6 novembre 2025 dans les locaux de Région de Nyon afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de Monsieur Frédéric Mani, Président du CODIR, et de Monsieur Boris Mury, Secrétaire Général. La Commission les remercie pour leur disponibilité et les réponses à ses questions.

L'étude proposée s'inscrit dans le cadre de la VTT adoptée par le Conseil intercommunal en 2024 (Préavis 41-2024) qui vise à doter le Grand Genève d'une vision stratégique de son développement territorial pour les 25 prochaines années. Dans la vision 2050 du PA5 du Grand Genève, on peut lire que « *les espaces villageois et les hameaux voient quant à eux leur croissance limitée, tout en mettant l'accent sur l'accueil d'équipements et services de proximité afin de limiter la dépendance au système de transport et la demande de déplacements motorisés* » (PA5 – Rapport PACA, p. 12).

Plusieurs communes ont été approchées pour participer à l'étude comme secteurs pilotes. Burtigny, Le Vaud, Longirod et Saint-George se sont montrées intéressées et ont été retenues pour cette étude. Les mesures qui en découleront figureront dans le PA6.

L'intérêt de cette étude est la reproductibilité de ses résultats dans d'autres communes, avec pour objectif une réduction de leur dépendance aux centres urbains et donc du besoin en déplacements et une amélioration de la qualité de vie de leurs habitants.

Concernant le financement, le Grand Genève a saisi l'opportunité du programme Projets-Modèles de la Confédération et son volet « *renforcer les fonctions de centre dans les zones rurales et de montagne* » pour demander un soutien fédéral. Le montant plafonné à CHF 100'000 a été estimé sur la base du cahier des charges de la Confédération. Le montant exact dépendra du cahier des charges qui sera rédigé conjointement avec les communes concernées et de l'appel d'offres qui sera fait début 2026.

La candidature du Grand Genève a été retenue par la Confédération et le soutien de 50% du coût des études (CHF 50'000) a été approuvé. Ce soutien fédéral devrait vraisemblablement entraîner le soutien du canton à hauteur de 25% mais celui-ci n'a pas encore été confirmé à l'heure de rédiger le présent rapport.

Le 25% restant étant partagé à parts égales entre les communes participant au projet et la Région, le coût final pour Région de Nyon ne devrait pas excéder CHF 12'500, ce qui paraît acceptable à la Commission.

Celle-ci émet toutefois le vœu que les résultats de l'étude soient communiqués au Conseil intercommunal, ce que les représentants de Région de Nyon présents à la séance ont validé.

Ce montant sera imputé sur le fonds d'étude et d'investissements nouvellement créé à l'issue du bouclage des comptes 2024 (230.3801) et doté de CHF 200'000. Pour mémoire, le but de ce fonds est « de financer des études importantes pour notre association notamment en lien avec les prochains projets d'agglomération ou concernant des stratégies régionales structurantes » (Préavis 51-2025, Comptes 2024, page 1). Ce Préavis 51-2025 précise également que les « montants seront soumis à l'approbation de préavis par le Conseil intercommunal » (page 1).

Dans la mesure où l'étude proposée ne constitue pas un investissement, le montant sera amorti immédiatement.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis 60-2025 du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. d'accorder le crédit de CHF 100'000 en faveur de la réalisation d'une étude sur le renforcement des services de proximité dans les communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod et Saint-George,
2. de prendre en compte que les différents soutiens financiers viendront réduire les coûts de l'étude,
3. d'imputer le montant total de CHF 100'000 sur le compte Fonds d'études et d'investissement, no 230.3801.

Givrins, le 9 novembre 2025

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Nathalie VEZ, rapportrice	
Givrins	
Francis COSTIOU	
La Rippe	
Robert JENEFSKY	
Nyon	
Vincent MORET	
Coppet	
Cesare PALMIERI	
Begnins	
Philippe SCHIRATO	
Founex	

Jacques TSCHUDIN	
Rolle	